

[lamanchelibre.fr](https://www.lamanchelibre.fr)

Saint-Lô Agglo. Un nouveau lien entre écoles et agriculteurs

Hugo Reau

3-4 minutes

Saint-Lô Agglo a annoncé mercredi 3 décembre que six écoles de l'intercommunalité seraient parrainées cette année par un agriculteur. L'objectif de cette opération est de retisser le lien entre les élèves et ce qui compose leur assiette, tout en leur permettant de découvrir sur le terrain le cycle du vivant.

Un dispositif éducatif au cœur du projet alimentaire territorial

Dans ce dispositif baptisé "Parrainage", un exploitant volontaire rencontre plusieurs fois dans l'année les classes d'une même école, présente son métier puis accueille les élèves dans son exploitation pour une visite pédagogique. Cette action s'inscrit dans le projet alimentaire territorial (PAT) "Le Meilleur de chez nous", engagé en 2018. Déjà labellisé niveau 1 en 2021, puis prolongé en 2024, le PAT a obtenu en septembre 2025 le niveau 2 délivré par la Draaf Normandie, permettant à Saint-Lô Agglo d'utiliser la marque PAT et de bénéficier de financements dédiés. Une enveloppe de 84 000 euros est aujourd'hui allouée par l'intercommunalité pour soutenir 70 % des actions prévues dans ce projet de 2025 à 2027. Le PAT 2025-2030 repose sur six priorités : améliorer la logistique entre producteurs et restauration collective, créer un espace d'échanges entre acheteurs et producteurs, poursuivre l'opération "Tous à table ! Mangeons local", sensibiliser les familles au manger local, pérenniser l'épicerie solidaire étudiante et valoriser les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Des agriculteurs engagés aux côtés des écoles du territoire

Le Parrainage répond à cette dernière ambition en rapprochant durablement élèves, enseignants et agriculteurs. Les exploitants participants s'engagent à intervenir au moins une fois dans chaque classe, ouvrir leur ferme et fournir des semences pour le potager scolaire. L'association Graines de partage assure l'animation du potager, trois à neuf séances d'une heure, et le lien entre tous les acteurs. Saint-Lô Agglo finance les trois premières séances, soit 570 euros par classe, les établissements pouvant en ajouter au tarif de 90 euros l'unité. Pour 2025-2026, 21 classes réparties entre six écoles de l'intercommunalité participent à ce dispositif : l'école du Bon Sauveur à Saint-Lô, celles de Moyon Villages, Cerisy-la-Forêt, Saint-Jean-d'Elle et Saint-Clair-sur-l'Elle ainsi que le RPI Dangy-Quibou-Carantilly. Si la plupart des écoles ont déjà trouvé leur parrain, d'autres sont encore en recherche, notamment celles de Cerisy-la-Forêt et Saint-Clair-sur-l'Elle. Maraîchers, éleveurs laitiers ou autres producteurs peuvent se porter volontaires, à condition d'exercer à proximité des écoles concernées.

Pratique. Les exploitants intéressés peuvent contacter Paul Roussel, référent PAT, au 06 32 72 23 23 ou à paul.roussel@saint-lo-agglo.fr.